



AMORCE

DÉCHETS | ÉNERGIE | EAU

13ÈMES Rencontres AMORCE / Éco-Organismes

La révolution française des REP,
impasse ou convergence ?



Colloque • Paris • 16 janvier 2020



PROGRAMME

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Ouverture**

Gilles VINCENT, Président - AMORCE

9h15 **Atelier : Projet de loi Économie Circulaire, les nouvelles règles du jeu dans les REP ?**

Animateur : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

- François-Michel LAMBERT*, Député - Bouches du Rhône
- Claude KERN, Sénateur - Bas Rhin

10h15 **Table ronde : La consigne est-elle incontournable pour atteindre les objectifs de la directive SUP ?**

Animateur : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

- Jean-Charles CAUDRON, Chef du Service Produits et Efficacité Matière - ADEME
- Anne Sophie LOUVEL, Directrice du Pilotage et de la Planification - CITEO
- Jean-Philippe CARPENTIER, Président - FEDEREC

11h15 **Atelier : Comment améliorer la collecte et le geste de tri hors domicile ?**

Animateur : Olivier CASTAGNO, Responsable du pôle Déchets - AMORCE

- Comment organiser la collecte des emballages hors domicile ? Steven BOUSSEMAERE, Directeur Innovation et Développement Économique - Fost Plus (éco-organisme belge)
- Le développement du tri sur l'espace public, quel défi pour le service propreté ? Anne-Françoise CARIOU, Responsable Service Propreté et Fêtes - Ville de Rennes
- Comment augmenter la collecte du verre à travers la gratification ? Valérie STRIPPOLI-MAYORGAS, Délégué Générale Adjointe Services Techniques Métropolitains - Grenoble Alpes Métropole
- La valorisation des encombrants en coordination avec les bailleurs sociaux : Fabien GUIDON, Chargé d'Études - Métropole de Lyon et Olivier POURCHAU, Gérant - VIAREP

12h30 **Déjeuner : Village des éco-organismes** (plan page 4)

« Ce moment est l'opportunité pour vous d'échanger avec les représentants des éco-organismes dans un cadre convivial sur les enjeux et objectifs du développement des filières de REP dans vos territoires. »

* Sous réserve

13h45 Atelier : Quels moyens des REP pour le réemploi et la réduction des déchets ?

Animateur : Olivier CASTAGNO, Responsable du pôle Déchets - AMORCE

Introduction : Anna BACARDIT CARO, Chargée de mission filières REP et réseau outre-mer - AMORCE

- Favoriser l'éco-conception et le réemploi des meubles : Pierre DEYRIES, Directeur Développement Durable - IKEA France
- Comment allier éco-conception et performance des produits ? Raffaele DUBY, Responsable Développement Durable pour l'Offre et la Conception - Decathlon
- Comment augmenter la durée de vie des pneus et valoriser la performance de l'usage ? Thierry MARTIN-LASSAGNE, Directeur des Affaires Publiques - Groupe Michelin et Président d'Aliapur

14h45 Atelier : Actualité des nouvelles REP et des nouveaux agréments

Animateur : Olivier CASTAGNO, Responsable du pôle Déchets - AMORCE

Introduction : Anna BACARDIT CARO, Chargée de mission filières REP et réseau outre-mer - AMORCE

- Mise en oeuvre opérationnelle des nouvelles filières de REP : Jean-Charles CAUDRON, Chef du Service Produits et Efficacité Matière - ADEME
- Vers un contrat de performance de collecte des DEA ? Dominique MIGNON, Présidente - Eco-Mobilier
- Quels enjeux à venir pour la filière DEEE pour le prochain agrément en 2021 ? Christian BRABANT, Directeur Général - Ecosystem

16h00 Table ronde : Quelle incidence des REP pour le développement des filières de recyclage ?

Animateur : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

- Actualité des filières de reprise et de recyclage des plastiques : Christophe VIANT, Président - FEDEREC Plastiques
- Crise de la filière papetière, conditions de reprise : Jan LE MOUX, Directeur Economie Circulaire et Politiques Produits - COPACEL
- Les enjeux du recyclage et de la valorisation énergétique du bois : Lise LAMBERT, Responsable Bois Énergie - ECOSYS

17h00 Clôture



INFOS PRATIQUES



Lieu :

Espace Saint-Martin
199 bis rue Saint-Martin - 75003 Paris
(Métro Rambuteau, Etienne Marcel,
Réaumur Sébastopol, Arts-et-Métiers ou Les Halles)

Date limite d'inscription :

Le vendredi 10 janvier 2020

Tarifs d'inscriptions :

Adhèrent AMORCE : 210 €

Non Adhèrent : 350 €

Formulaire et bulletin d'inscription en ligne



Conditions :

- Pour les professionnels, le règlement de la participation doit **IMPÉRATIVEMENT** être effectué avant le **vendredi 10 janvier 2020**. Une facture sera envoyée par le service comptabilité d'AMORCE à la confirmation d'inscription. Sans paiement reçu ou preuve de paiement envoyée, **l'accès au colloque sera refusé**.
- Pour les collectivités et administrations, l'envoi du bon de commande doit impérativement se faire avant l'événement, au plus tard le **vendredi 10 janvier 2020**. La facture sera envoyée après l'événement.
- **Toute personne s'inscrivant après la date limite sera surfacturée de 30%**.
- AMORCE n'est pas agréée organisme de formation : **aucune convention de formation ne pourra être délivrée**.

Annulation :

Toute annulation doit être communiquée par email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr, **au plus tard le vendredi 10 janvier 2020**.

Passée cette date, aucune annulation sera possible et aucun remboursement ne pourra être effectué. Les inscriptions seront facturées.

Toute personne inscrite, non présente le jour de l'événement et n'ayant pas prévenu de son annulation sera facturée.

Partenaires presse :



ENVIRONNEMENT
MAGAZINE.FR

mat
environnement



Privilégiez
l'inscription en ligne :
www.amorce.asso.fr



CONTACT - INSCRIPTION :

Hélène GONIN - AMORCE

Mail : colloque@amorce.asso.fr

Tél. : 04 72 74 09 77